

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2017

Compte rendu

FINANCES

Après différentes recherches infructueuses de la Trésorerie auprès d'un particulier pour une dette de 120 € depuis 2015, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'admettre ce montant en non-valeur.

GESTION

Après présentation au Conseil Municipal du dossier d'élaboration de carte communale sur la commune historique d'Amblimont, porté par la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne toutefois un avis favorable à ce projet.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la servitude de passage du réseau de distribution publique de gaz sur les parcelles cadastrées AA 296 - AA 259 - AA 285 sur une longueur de 61 ml et autorise le Maire à signer toute pièce nécessaire.

PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier le tableau des effectifs, demande d'avis au Comité Technique de fermeture d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe vacant.

Dans l'éventualité du transfert vers le budget Ville du service périscolaire, au 1^{er} janvier 2018, aujourd'hui géré par le CCAS, ouverture des postes suivants :

Filière animation :

Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe – 35 heures

Adjoint d'animation – 18 h 25/35^{ème}

Adjoint d'animation (2 postes) – 17 h 50/35^{ème}

Filière technique :

Adjoint technique – 9 h/35^{ème}

Adjoint technique – 11 h 50/35^{ème}

Adjoint technique – 16h50/35^{ème}.

TRAVAUX

Dans le cadre des travaux de requalification du secteur de Villemonty, considérant le nombre de fuites intervenues en 2017 et afin de solder la rénovation des réseaux, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de changer la canalisation AEP dite de Givodeau et retient la société URANO pour un montant HT de 50 860 € et la société VEOLIA pour les travaux de raccordement pour un montant HT de 2 984,54 €. Les crédits nécessaires seront ouverts pour la réalisation de cette opération.

Suite à la commission d'appel d'offres, le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine la décision de retenir la société PONCIN pour les travaux de voirie rue de la Truche à hauteur de 28 250 € HT.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, l'installation d'une climatisation réversible au restaurant les Echevins, pour un montant HT de 15 980 €, ouvre les crédits nécessaires et retient la société EVOLUTION.

POINTS AJOUTES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte différents virements de crédits.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide d'organiser une vente publique de livres exclus des collections de la bibliothèque lors des opérations régulières de « désherbage »

- crée 3 tarifs :

- petit livre : 0,50 €

- moyen livre : 1,00 €

- gros livre : 2,00 €

Une régie sera créée à cet effet. Le produit de la vente de cette année sera reversé à l'association « Vaincre la mucoviscidose ».

SUIVENT DIVERSES INFORMATIONS

- De nouveaux horaires à la bibliothèque pour élargir les possibilités de fréquentation.

- La nomination de Madame CORNET Marie Sous-Préfète.

- Embauche d'une nouvelle ATSEM, Madame BARUTELLO Lauren.

- Villages fleuris : l'attribution d'un bon de 100 € et l'encouragement vers une 3^{ème} fleur.

- Voie verte : début des travaux en octobre.

- Consultation infructueuse au niveau des travaux au tennis couvert : consultation va être relancée.

- Travaux de sécurisation des écoles terminés pendant les vacances de la Toussaint.

- Terrain zone industrielle vendu dernièrement : permis de construire déposé pour un bâtiment de 2 000 m².

- Remerciements pour la subvention 2017 ou l'attribution de coupes de: SPA, Prévention Routière, EFF Formation, Arden Mouzon Moto Club, ACPG-CATM, l'Etablissement Français du Sang et les Amis du Patrimoine de Mouzon.